

Evolution de la LAPEL et incidence pour les entreprises

Roger Nordmann

Conseiller National, membre de la Commission de
l'environnement, de l'aménagement du territoire et de
l'énergie du Conseil national (CEATE-N), PS, Lausanne

3 décembre 2010

Plan

1. La loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité
2. Libéralisation totale?
3. Le contenu annoncé de la révision LApEI
4. Il n'y aura pas de baisse des coûts...
5. ... raison de la modernisation du réseau..
6. ... du renouvellement du parc de la production...
7. ... et du marché comme mécanisme de fixation des prix.
8. L'efficacité comme meilleure stratégie

1) La loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité LApEl.

- Entrée en vigueur au 1.1.2008.
- Libéralisation (libre accès au réseau) au dessus de 100 MWh/an par site de consommation.
- Droit des entreprises de rester dans le segment non-libéralisé.
- Société de réseau de transport HT majoritairement en main publiques (Swissgrid), directement ou indirectement.
- Octroi par les cantons de zones de desserte (monopoles de réseau de distribution).
- Création d'un régulateur, ex post
- Soutien aux renouvelables (rachat à prix coûtant)
- Libéralisation totale 5 ans après l'entrée en vigueur, mais soumise à référendum.

2) Libéralisation totale vers 2014?

- Déjà refusée par le peuple en 2002. Qu'en attend-t-on?
- Hans Hofmann, CdE, UDC, ZH, le 03.10.2006 „...Ziel einer jeden Liberalisierung ist es, durch mehr Wettbewerb eine Erhöhung der Effizienz und damit tiefere Preise zu erreichen...“
- Nordmann 20.9.2005 « *Il ne faut pas se le cacher: cette perspective [la libéralisation] fait rêver les managers des entreprises productrices d'électricité, mais elle tournera rapidement au cauchemar pour l'industrie et les ménages* »
- Peuple « Liberaliesirungsmüde »...
- L'enthousiasme de l'économie s'est tassé. Entretemps, des milieux comme Swissmem demandent le droit pour les gros consommateurs de rester dans le secteur régulé.
- L'UE – un des moteurs de la réorganisation du secteur - n'est plus tellement intéressée à nous imposer une libéralisation du « retail » (mais c'est partie intégrante du droit européen, 3^{ème} paquet).
- Risque de pseudo-concurrence avec beaucoup de paperasserie et de frais de marketing
→ cet enjeux passe au second plan...

3)Le contenu annoncé de la révision LApEl

Selon Matthias Gysler, Responsable économie, OFEN, VSE Seminar, 28.10.2010

- *« Introduction d'incitations attrayantes pour encourager l'investissement et la qualité*
- *Ancrer dans la loi l'obligation de fournir de l'énergie de réglage et celle faite aux exploitants de centrales électriques de participer à la couverture d'une partie des coûts de l'énergie de réglage.*
- *Renforcer l'indépendance de la société nationale de réseau de transport (Swissgrid).*
- *Protection de Swissgrid contre une reprise par une société étrangère.*
- *Mesures pour baisser les coûts des exploitants de réseau (lesquelles?)*
- *Reporting régulier sur la hauteur et l'évolution des taxes et des prestations que les exploitants des réseaux fournissent aux collectivités publiques.*
- *Octroi au régulateur ELCOM de la compétence d'infliger des sanctions administratives dont le montant se calculerait au prorata du chiffre d'affaire, comme dans la loi sur les cartels.*
- *Raccourcissement des voies de recours*
- *Encouragement de l'efficacité énergétique dans le secteur de l'industrie et des services. »*

La question politique: renoncement au mécanisme de libéralisation totale?

4) Il n'y aura pas de baisse des coûts, au contraire...

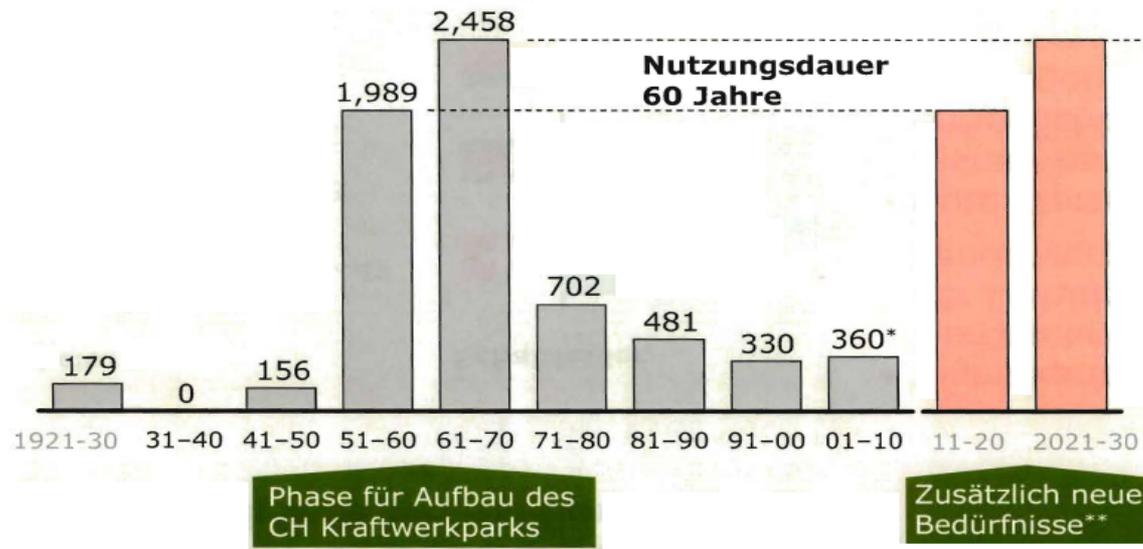
Commune:	Genève
Gestionnaire de réseau:	Services Industriels de Genève SIG
Utilisation du réseau:	6.93
Energie:	10.56
Redevances publiques:	1.08
Taxes d'encouragement (RPC):	0.45
Total:	<u>19.02</u>

Exemple pour une grande entreprise consommant 500'000 kWh/an, puissance max.: 150 kW, courant basse tension

Source: www.prix-electricite.elcom.admin.ch

5) ... raison de la modernisation du réseau..

Aktueller Netzzustand - physisch Inbetriebnahmezeitpunkt heutiger 220/380-kV-Leitungen



- Historisch gewachsene Netzstruktur
- 4'500 km Erneuerungsbedarf über die nächsten 20 Jahre

Source: présentation Pierre-Alain Graf, Swissgrid, 19 avril 200

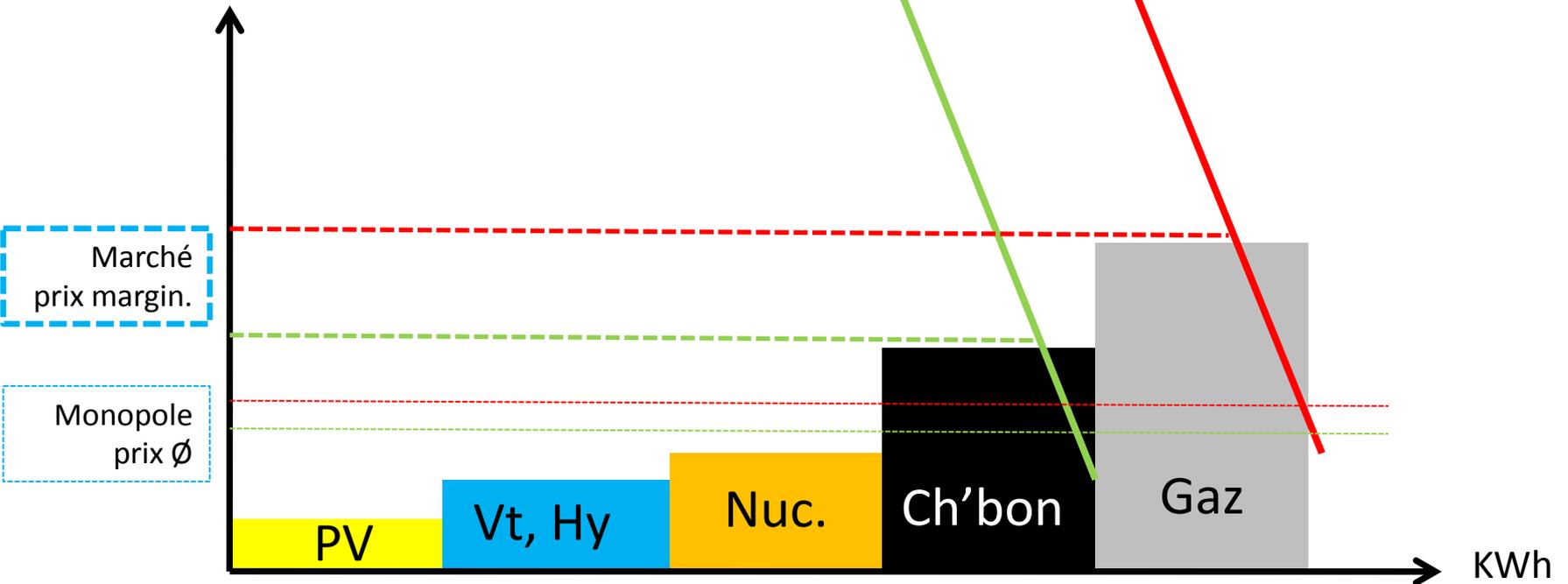
Surcharge pendant plus de 100h par mois (règle N-1 non respectée).

6) ... du renouvellement du parc de la production...

- 40% de la production indigène doit être remplacée (centrales nucléaires en fin de vie, en trois tiers: 2020, 2035 et 2045).
- Nous bénéficions en Suisse d'installations très largement amorties, avec des coûts de revient de l'électricité en dessous du prix du marché européen.
- Nous n'avons pas beaucoup investi pendant les 30 dernières années. Nous entrons en phase de rattrapage.
- Enormes investissements, installations utiles sur une très longue période, dépassant la durée commerciale d'amortissement.
- Souvent prix marginaux bas (sauf gaz).
→ énorme Sunk-cost, obligation de vendre au prix moyen et non marginal pour survivre (voir slide suivante).
- Pour que les investissements dans la production soient rentables: soit monopole étatique, soit monopole de fait avec contrats à long terme et clients captifs, soit régulation ou soutien étatique (KEV).
- Le marché spot est une illusion: trop de volatilité pour les investisseurs. Conduit à une pénurie et à une hausse des prix.

7) ... et du marché comme mécanisme de fixation des prix.

Fr. / KWh
(coût marginal)



Remarque: en Europe, c'est le prix du gaz – indexé sur le pétrole, qui détermine le prix de l'électricité de pointe

8) L'efficacité comme meilleure stratégie

Pour les entreprises clientes, la révision de la LApEl ne changera par grand chose. N'en attendez en tout cas pas une baisse des coûts. Au mieux, elle limitera les hausses induites par une éventuelle libéralisation totale.

Ma prévision est celle d'une hausse des coûts en raison des investissements à faire dans le réseau et le parc de production. Nous vivons de la substance.

Du point de vue des entreprises clientes, la meilleure protection contre la hausse des prix, c'est d'acheter moins de KWh.

- Il vaut la peine d'investir dans l'efficacité énergétique, la récupération de chaleur, l'isolation des bâtiments.
- Gestion intelligente de la consommation,
- Arrêt de « fonctionnements sans utilité »
- Modernisation des moteurs industriels, de ventilation, etc, etc.
- Le KWh le moins cher, c'est celui qu'on économise: très souvent, les investissements dans l'efficacité sont rentable. Voir par exemple l'étude www.infras.ch .

Merci de votre attention

Pour commander le livre:

www.roger-nordmann.ch

(J'ai quelques exemplaires avec moi.

Le prix est de fr. 36.-, 192 pages, couleur)

